

# Lettres Latentes

Sur les Blancs Deniers.

Du juin 1420.

Charles par la grace  
de Dieu Roy de France, au  
Prevost de Paris, ou à son  
Lieutenant, salut. Comme  
par nos autres Lettres nous ayons  
à la queves ordonné fait faire  
en nosse Monnoyes Blancs Deniers  
ayans cours pour deux Deniers  
Cournois et pour un Denier

92  
Cournois la piece, et deffendre que  
nul de quelque estat qu'il soit  
ne soit si hardi, de prendre ou  
mettre en fait de deniers Marchandises  
ou autrement aucunes autres  
Monnoyes blanches pour  
quelque prix que ce soit en  
neantmoins il est venu à nostre  
connoissance que en aucune  
ville de nostre Royaume à  
plusieurs Marchands et autres  
qui prennent et mettent toutes  
Monnoyes blanches pour les  
prix que bon leur semble  
qui est contre les Ordonnances  
par nous faites sur le fait  
de nosse Monnoyes et au  
grand prejudice de nous et  
de la chose publique et  
seroit encore plus si briefve-  
ment n'y estoit pourveu de  
remede. Pourquoy nous

30

vous mandons, commandons  
et estroitement enjoignons que  
par tout les lieux de nostre  
Prevoisie accoustumés à faire  
crier vous faires devec brief,  
tantost crier et publier solemp-  
nellement que nul de quelque  
estat qu'il soit ne s'entre mette  
de prendre, mettre ou aller  
en appert ou en couvert en fait  
de Marchandise ou autrement  
pour quelque prix que ce soit  
aucunes Monnoyes blanches  
quelles qu'elles soient fors seule-  
ment les Doubles de deux Deniers  
Cournois et les petits Cournois  
argent cours pour deux Deniers  
Cournois et pour un Denier  
Cournois la piece et toutes  
autres Monnoyes blanches de  
plus grand prix que de deux  
Deniers Cournois la piece

quelles qu'elles soient ne soient  
prises ou mises pour quelque prix  
que ce soit fors au Mare pour  
Prillon sur peine de perdre  
toutes icelles Monnoyes que  
l'on trouvera estre prises  
ou mises, et d'amende à  
nostre voullenté. Donné  
à Paris le                      Juin  
l'An de Grace mil quatre  
cent vingt. |